

Offre d'Opérateur de signalisation ferroviaire

Créée en 2010, SAFETY FER est une PME de plus de 100 salariés évoluant dans le secteur ferroviaire. Nos principales activités sont la sécurité et la signalisation ferroviaires. Ces prestations sont réalisées pour le compte de la SNCF. Dans le cadre du développement de notre branche signalisation, nous recherchons des opérateurs de signalisation ferroviaire mobiles géographiquement.

Vos missions

- ✓ Déposer et reposer, en autonomie, des installations électriques de signalisation lors de travaux ferroviaires
- ✓ Réaliser les vérifications techniques et les essais de fonctionnement des installations concernées
- ✓ Réaliser des missions de sécurité du personnel
- ✓ Communiquer avec les différents « acteurs » du chantier

Votre environnement de travail

- ⇒ **En fonction des chantiers :**
- ✓ Travail seul ou en équipe
- ✓ Travail à l'extérieur et en milieu ferroviaire : sur les voies, dans les tunnels, en hauteur
- ✓ Travail de jour, de nuit, certains Week-ends et jours fériés

Vos formations

A votre arrivée dans l'entreprise, vous serez formés par des organismes agréés dans les spécialités ci-dessous :

- ✓ Formation HMT2 (6 mois) => Dépose / Repose en autonomie des installations électriques de signalisation
- ✓ Habilitation « CO risque caténaire » (1 jour)
- ✓ Habilitation « Risque hauteur » (2 jours)

⇒ **(formations entièrement prises en charge par l'entreprise)**

Le profil recherché

- ✓ **BTS / BAC technique / BAC Pro** : Electrique – Electrotechnique – Automatisme – Energie – Electronique
- ✓ Répondre aux exigences physiques et psychotechniques de l'arrêté d'aptitude T.E.S du 7 mai 2015 aux fonctions de sécurité sur le réseau ferroviaire national
- ✓ Possession d'un permis B valide
- ✓ Mobilité nationale

Les qualités requises

- ✓ Ponctualité, autonomie
- ✓ Organisé, méthodique, rigoureux
- ✓ Capacité d'analyse
- ✓ Bon relationnel

Les conditions d'emploi

- ✓ *CDI*
- ✓ *Rémunération en fonction du profil (de 20 000€ à 24 000€ bruts annuels)*
- ✓ *Indemnités de déplacement*
- ✓ *Mutuelle PRO BTP*
- ✓ *Hébergement pris en charge par l'entreprise en situation de grand déplacement*
- ✓ *Portable*
- ✓ *Véhicule de service*